



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, mercredi 12 juillet 2017

Mise en place du comité de l'eau et de la biodiversité



Le Comité de l'eau et de la biodiversité qui remplace le comité de bassin dans les départements d'Outre-Mer a été installé mercredi 12 juillet 2017 par le Préfet coordonnateur de bassin de Mayotte, Frédéric Veau.

Cette assemblée de 39 membres regroupant différents acteurs de la sphère publique et de la société civile est chargée de débattre et de définir de façon concertée les grands axes de la politique de gestion des ressources en eau et de préservation de la biodiversité à

l'échelle du bassin hydrographique de Mayotte.

En particulier, il lui revient d'élaborer et de suivre la mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et de la stratégie régionale de la biodiversité. Son avis sera également pris en compte lors de l'élaboration du Schéma d'Aménagement Régional (SAR) pour la préservation des continuités écologiques.

Lors de cette séance inaugurale, le comité a procédé à l'élection du Président et du Vice-Président ainsi qu'à l'adoption du règlement intérieur.

Mme Anchya Bamana, maire de Sada, a été élue présidente au 1^{er} tour de scrutin, à la majorité absolue. Le vice-président, M. Nailane-Attoumane Attibou, représentant des associations agréées de protection de l'environnement a également été élu à la majorité absolue dès le 1^{er} tour.

Le comité de l'eau et de la biodiversité se réunira d'ici le mois d'octobre prochain.



Anchya Bamana, présidente du comité de l'eau et de la biodiversité

Nailane-Attoumane Attibou, vice-président du comité de l'eau et de la biodiversité

Contact presse

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle -

courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

www.mayotte.pref.gouv.fr



Préfet de Mayotte

@Prefet976